

Dumping social : un accord pour l'été

UE Marianne Thyssen est « optimiste » sur la réforme du détachement des travailleurs

► Le dossier a créé une « fracture Est-Ouest », nous dit la commissaire européenne, mais celle-ci se réduit.
► Un « socle européen des droits sociaux » sera présenté le 26 avril par la Commission.

L'Europe, accusée d'organiser le « dumping social » ? La charge colle à la peau de l'Union européenne : la directive sur le « détachement des travailleurs », qui met en concurrence des travailleurs européens aux coûts variables selon le pays d'origine de l'employeur, est sous le feu de nombreuses critiques – et pas seulement dans le cadre de la présidentielle en France, où rôde à nouveau le spectre du « plombier polonais » !

La Commission européenne en a parfaitement conscience. Sous la houlette de la commissaire (belge) Marianne Thyssen, l'exécutif tente depuis un an de forger un consensus sur la réforme de cette directive controversée. Et

Au cœur du compromis : un même salaire pour le travailleur détaché que pour le travailleur local

« Il y a des avancées », a assuré jeudi la commissaire en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de la mobilité des travailleurs. « J'ai bon espoir d'arriver à un accord dans la négociation en cours » avec les Etats membres d'ici la fin juin et de dégager « une majorité au Parlement européen après l'été », a déclaré Marianne Thyssen, interrogée par *Le Soir*.

« Ce n'est pas un dossier facile », reconnaît la commissaire européenne : le débat a suscité une « fracture Est-Ouest ». En cause, les pays d'Europe centrale et de l'Est dénoncent les velléités des pays européens plus riches de les priver d'un avantage comparatif en s'attaquant à cette faculté d'exporter de la main-d'œuvre bon marché. « Nous faisons tout pour éliminer cette fracture », a encore dit Thyssen, qui se déclare « confiante d'arriver à restaurer la cohérence. Je suis optimiste ».

La commissaire européenne, ex-eurodéputée CD&V, s'exprimait au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre Charles Michel (MR). Le tête-à-tête, suivi d'un échange de vues avec des parlementaires fédéraux, les ministres régionaux et communautaires de l'Emploi et les partenaires sociaux, visait à faire le point avec la Belgique, à l'avant-veille de l'« examen » par la Commission, en mai, des budgets nationaux et des programmes de réformes socio-économiques des Etats membres.

La refonte de la directive sur le détachement des travailleurs vise à éliminer la concurrence déloyale entre les entreprises, rappelle Thyssen. Au cœur de sa proposition de révision, pour laquelle il y a donc des « avancées » : garantir « le même salaire pour le même travailleur pour le même travail : toutes les règles en matière salariale et de travail doivent être respectées pour le travailleur détaché », a-t-elle dit à la Chambre. Le système vaudra aussi pour les travailleurs détachés d'entreprises de travail intérimaire. Par contre (et c'est un acquis pour les pays « de l'Est »), les cotisations à la Sécurité sociale continueront d'être versées dans le (et aux conditions du) pays d'origine du travailleur : « Sinon, ce serait une entrave à la libre circulation des services », insiste la commissaire, qui rappelle aussi que « la Belgique envoie plus de 80.000 travailleurs belges dans d'autres Etats membres » de l'UE.

Dans le système actuel, le travailleur détaché peut être payé au salaire minimum fixé par le pays d'accueil, souvent sans les primes et indemnités accordées aux travailleurs locaux. Cette faculté a évidemment conduit à des écarts de salaires significatifs entre détachés et locaux et créé des situations de concurrence déloyale. Le chef du gouvernement belge a également fait part de ses « préoccupations » en matière de « dumping social : la libre circulation des travailleurs a créé des tensions, des crispations ».

La thématique de l'« Europe sociale » revient au cœur des préoccupations de la Commission européenne, a insisté Marianne Thyssen au Parlement – sans totalement convaincre les élus de



Face à M^{me} Thyssen, Charles Michel a également évoqué le report de l'équilibre budgétaire à 2019. © PHOTO NEWS.

gauche et d'extrême gauche, qui dénoncent l'acharnement des institutions à prôner l'austérité et la rigueur. Mais la gifle du Brexit, la percée des populismes, l'euro-scepticisme croissant ont remis cette profession de foi à l'ordre du jour. Mercredi prochain, la Commission présentera sa proposition de créer un « socle européen des droits sociaux », pour d'ailleurs de « convergence » entre les Vingt-Sept, selon Thyssen. Ce nouveau « compas » sera adapté à l'économie moderne, digitalisée, avec la multiplication du tra-

vail en plateforme, l'économie collaborative etc., une adaptation indispensable, dit la commissaire, « si l'on veut maintenir une protection sociale ».

Après les présidentielles française et allemande, un sommet social européen des chefs d'Etat et de gouvernement est même programmé à Göteborg (Suède), en novembre. Pour trancher : que doit faire l'Europe « de plus, ou de moins » sur le terrain social, largement resté le « pré carré » des Etats, a rappelé la commissaire. ■

PHILIPPE REGNIER

BUDGET AU SCANNER

« On peut un peu excuser la dette si... »

La « tournée belge » de la commissaire Thyssen s'est déroulée jeudi quelques jours avant l'envoi, au plus tard le 30 avril, des budgets des entités fédérale et fédérées belges à la Commission européenne – qui rendra alors son verdict sur base des « chiffres réels » et pas des « estimations », a souligné la commissaire. Entre-temps, celle qui fut présidente du CD&V a salué les « progrès substantiels » engrangés par la Belgique pour renforcer sa position concurrentielle, notamment « grâce à la modération salariale de ce

gouvernement et du précédent », la réforme fiscale et celle des pensions. Par contre, l'endettement de la Belgique reste « un problème majeur ». Thyssen ajoute cependant que l'« on peut un peu excuser la dette » si le pays progresse sur la voie des « réformes structurelles » et de la réduction du déficit budgétaire convenue avec la Commission – en l'occurrence, une amélioration de 0,6 % du déficit structurel par année, ce que le gouvernement semble avoir respecté, malgré le report d'un an, à 2019 plutôt que 2018, du retour à l'équilibre.

PH.R.

LES BRÈVES

CONJONCTURE

La Belgique troisième pays le plus mondialisé

Les Pays-Bas étaient le pays le plus mondialisé en 2014, suivi par l'Irlande et la Belgique, selon l'indice du Centre de recherches conjoncturelles (KOF). Les trois pays se partageaient déjà le podium les deux années précédentes. Le degré de mondialisation global a progressé sur un an et affiche son plus net accroissement depuis 2007. L'indice du KOF mesure la mondialisation selon trois axes : économique, politique et social. Alors que les deux premiers volets ont progressé, le dernier a stagné. Le domaine de la mondialisation sociale s'évalue d'après les flux touristiques, la proportion de la population résidente étrangère, les flux d'information internationaux et la proximité culturelle de courants globaux. (b.)

LE SOIR

Une étude du SPF Economie explique l'importance des entreprises en forte croissance pour la Belgique. A découvrir sur plus.lesoir.be.

Fedex fait de Liège son « hub le plus performant »

TRANSPORTS Inauguration officielle d'une liaison entre le hub européen liégeois et le centre mondial à Memphis

Presque un an, jour pour jour, après la fusion effective entre Fedex et TNT, le géant américain de l'express a mis les petits plats dans les grands sur le tarmac de Liège Airport. Hauts responsables de l'entreprise et de l'aéroport recevaient les ministres wallons (Jean-Claude Marcourt pour l'Economie, René Collin pour les Aéroports) pour officialiser l'installation de Fedex dans l'ex-hub européen de TNT. Avec un symbole fort : depuis le

4 avril, un avion relie directement l'aéroport liégeois et celui de Memphis où se situent maison mère et centre mondial de Fedex. Un avion qui réalise quasi le tour de la Terre puisque, après Memphis, il prolonge sa route vers Shanghai (Chine), puis retour aux États-Unis avec Seattle (côte ouest) et Anchorage (Alaska), avant de revenir à Liège.

Comme le rappelle David Binks, président de Fedex Europe et actuel président de TNT,

l'intégration entre Fedex et TNT est toujours en cours. Illustration dès l'entrée du hub liégeois où le logo de Fedex est affiché sur la porte vitrée, mais la carpeste reste aux couleurs de TNT... Pour rappel : il n'est pas prévu que la marque TNT disparaisse totalement. L'objectif premier de Fedex, c'est de compléter son réseau européen, trop faible, par celui de TNT, très fort sur le « routier » notamment. Une intégration prévue sur plusieurs

années. Dans ce grand rabattage de cartes, Liège tente de se montrer indispensable. Fedex dispose en effet de son propre hub européen à Paris (aéroport Charles de Gaulle) et d'un centre développé à Cologne. D'ici le mois de novembre, les investissements lancés sous l'ère TNT à Bierset seront achevés, augmentant la capacité du hub de 30 % et achevant de moderniser l'ensemble. « Et faisant ainsi de Liège le hub le plus performant de notre réseau et, sans doute, du monde », selon David Binks. Celui-ci rappelait peu avant qu'on se trouve en plein âge d'or de la logistique et des réseaux et leur rôle vital dans le développement de l'e-commerce. « Ce qui ne garantit pas le succès de demain », ajoutait, prudent, le patron européen de Fedex. L'ensemble du secteur profite de perspectives encourageantes mais fait également l'objet d'une âpre concurrence. Les mieux « armés » auront donc plus de chance de briller...

Suite à des travaux menés sur la piste principale, le Boeing 777

de Fedex s'est posé sans encombre sur la piste secondaire de l'aéroport liégeois. Le ministre wallon René Collin a rappelé l'engagement de la Région d'en assurer l'allongement, ce qui permettra d'augmenter la capacité de Liège Airport à 35 ou 40 avions par heure en période de pointe.

Tous ces avantages et la confiance dans l'avenir de Liège dans le développement du secteur n'ont pas empêché une délégation de l'association belge des pilotes (BeCA) de manifester à l'entrée du site de Fedex-TNT. L'ancienne compagnie aérienne de TNT a été revendue à la compagnie irlandaise ASL. Des accords sont appliqués avec Fedex pour la poursuite d'une partie de l'activité, mais n'empêche pas les pilotes de s'inquiéter de la volonté de Fedex de s'emparer d'une partie du trafic aérien intra-européen, de jouer la concurrence sociale déloyale sur la sécurité sociale des pilotes américains basés en Europe et de se réserver les vols intercontinentaux. ■

ÉRIC RENETTE



Le Boeing 777 de Fedex a été « baptisé » par les pompiers de Liège Airport. © THOMAS VAN ASS / SUDPRESSE